

TLFi

Académie 9<sup>e</sup> édition

Académie 8<sup>e</sup> édition

Académie 4<sup>e</sup> édition

BDLP Francophonie

BHVF attestations

DMF (1330 - 1500)

Entrez une forme  Chercher

[options d'affichage](#) catégorie : toutes ▼

**B**, subst. masc.

**I.-** Seconde lettre et première consonne de l'alphabet.  
 – Graphies. B majuscule ou grand B; b minuscule ou petit b :

1. La *Grande Encyclopédie* est loin d'être terminée ... elle a ... attaqué la lettre **B**, qui est ... une des plus riches de l'alphabet. A. FRANCE, *La Vie littér.*, t. 2, 1890, p. 95.
2. En dépit des altérations qu'elles ont subies en vingt-huit siècles d'usage ... les lettres qui sortent de votre plume ne me sont point étrangères. Je reconnais ce **B** qui, de mon temps, s'appelait *beth*, c'est-à-dire *maison*. A. FRANCE, *Le Jardin d'Épiculture*, 1895, p. 174.

– *Expr. fam. ou pop. Ne savoir ni A ni B. Cf. art. A. Ne parler que par B et par F. User des jurons qui commencent par ces lettres. Le B.A.BA. Cf. B.A.BA. Être marqué au B (cf. J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais langage*, 1813, p. 15).*

**II.-** [Empl. comme symbole] Second terme d'une série.  
**A.-** SC. EXACTES

- 1.- **ASTRON.** „B (type stellaire), étoiles chaudes (de 15 000 à 20 000 °C), où l'hélium n'est plus ionisé et où l'hydrogène apparaît avec des raies de plus en plus fortes quand on avance dans ce type vers le suivant (A)`` (MULLER 1966).
2. **MATH. ALG.** b symbole désignant une quantité connue. **GÉOM.** Comme A, B „indique l'une des parties d'une figure qui sert à quelque démonstration (*l'angle A, l'angle B d'un triangle, etc.*)`` (Ac. Compl. 1842, s.v. A). *Prouver, démontrer par A + B. Cf. A II A :*
3. La vérité, c'est que nous vivons dans un pays d'où le bon sens a cavale, au point que M. de La Palisse y passerait pour un énergumène, et qu'un homme de jugement rassis, d'esprit équilibré et sain, ne saurait prêcher l'évidence, la démontrer par A plus **B**, sans se voir taxé d'extravagance et menacé, à l'instant même de la camisole de force. COURTELINE, *L'Article 330*, 1900, p. 262.

**B.-** SC. NAT.

1. **CHIM.** B, symbole du bore. b, l'une des constantes de l'équation de Van der Walls. Point d'ébullition. Constante de la loi de Wien (d'apr. DUVAL 1959).
2. **MÉD.** B, désigne l'un des quatre groupes sanguins.
3. **MÉTROL.** B, symbole de la *bougie nouvelle*, unité d'intensité lumineuse. B, symbole du bel, unité de puissance sonore.
4. **PHYS.** „B, symbole de la barye, unité C.G.S. de pression`` (LAITIER 1969). „b, symbole du bar (10<sup>6</sup>baryes)`` (LAITIER 1969).

**C.-** LOG. „Lettre placée au commencement d'un nom de syllogisme qui marque qu'il peut être ramené à Barbara`` (LAL. 1968); cf. Barbara.

**D.-** MAR. B. Lettre du Code international des signaux. En signal flottant elle est constituée par un guidon rouge, en morse par les signes « - - - - » hissé seul le pavillon « b », deuxième du Code international des signaux, signifie : « j'embarque » ou « je débarque des matières explosives » (d'apr. LE CLÈRE 1960).

**E.-** MUS. [Dans la notation grégorienne] Synon. de *si*\*.

**III.-** [Empl. comme sigle d'abrév.]

**A.-** TITRES. B ou B<sup>on</sup>abréviation de *baron*.

**B.-** Autres sigles et abréviations

1. **CHIM.** En densimétrie, B, abréviation de degré de Baumé.
2. **MUS.** B, abréviation de *bémol*. „Abréviation par laquelle on indique la voix de Basse ou les instruments à cordes et en cuivre appelés *Basse*`` (ROUGNON 1935).
3. **PHYS.** B, sur le cadran d'un baromètre, abréviation de *Beau*.
4. **PYROTECHN.** *Poudre B.* Sorte de poudre propulsive ainsi appelée du nom du général Boulanger.

**IV.-** Argot

**A.-** Arg. des bagnes. Cf. A IV.

**B.-** Autres emplois

1. „B.À.C. pour *Boîtes À Curés*``; (ESN. 1966) „groupe des élèves issus d'écoles religieuses`` (ESN. 1966).
2. „B.O.F. pour *Beurre-Œufs-Fromage*.`` (ESN. 1966) „Nouveau riche`` (ESN. 1966).
3. „L'école b.`` (ESN. 1966) „L'école « buissonnière »`` (ESN. 1966).

**PRONONC. ET ORTH.** : [be] lorsqu'il s'agit de la lettre *b*, [bœ] lorsqu'il s'agit du phonème [b]. À ce sujet cf. également FÉR. 1768 : „Prononcez *bé*, é fermé, (...) approche un peu par sa prononciation, du bêlement des moutons. On ferme tellement les lèvres, pour la prononcer [la lettre], qu'elle est toujours suivie d'une voyelle ou réelle ou sous-entendue.`` Cf. encore FÉR. Crit. t. 1 1787 : „Prononcez *be*, en détachant légèrement les lèvres; cependant comme l'usage en enseignant a été pendant long-temps de faire dire *bé*, il en est résulté certaines locutions dans lesquelles il paraîtrait peut-être prétentieux de faire sonner le *b*, *be* : ainsi dans cette phrase, *il ne sait ni a ni b*, (...) dites *ni a, ni bé*.`` Cf. enfin LAND. 1834 : „On prononce *Bé* (...) L'E est fermé. Les Maîtres d'École font prononcer *Be*, e muet.`` FÉL. 1851 et DG : „*bé*; selon la nouvelle épellation, *be*.`` La lettre *b* dans le mot. – À l'initiale : cf. FOUCHÉ *Prononc.* 1959, p. 233 : „B = [b] : *bas, bêche, bidon, bol, bouder, bureau, etc.*`` – Devant consonne : cf. *ibid.*, p. 322 : 1<sup>o</sup>) Le *b* est muet dans *Fabvier, Febvre* et *Lefebvre*. 2<sup>o</sup>) Dans tous les autres cas, il se prononce. Mais il peut avoir la valeur de [b] ou [p]. On prononce [b] devant une consonne sonore non liquide, appartenant toujours à la syll. suivante : *abdication, (...) abject, (...) abnégation, etc.*, (...) et devant une liquide (*l, r*) pouvant appartenir à la même syllabe (*accabler, célébrer, etc.*) ou à la syllabe suivante (*subliminal, sublinéaire, obreptice* etc.). On prononce [p] devant une consonne sourde, appartenant toujours à la syllabe suivante : *abcès absolu, absorber, obtenir, obtus, abscisse*.`` À ce sujet cf. aussi KAMM. 1964, p. 171, ainsi que FÉR. 1768 et LAND. 1834. Mais comme le dit très justement LANDAIS t. 1 1834 : „De quelle lettre que *B* soit suivi, au commencement ou à la fin de chaque mot, il conserve toujours le son qui lui est propre; et il n'est pas vrai qu'il doive devant *s* et *t* se faire sentir comme un *P* : *Absolu* ne se prononce certainement pas ape-ço-lu, mais bien naturellement abe-ço-lu.`` En effet, pour [b] devant [s] il convient de parler d'un assourdissement que nous transcrivons par le signe [b] : ex. *absurde* [absyrd]. La phonét. exp. a prouvé que [b] ne devenait pas une sourde. – B après consonne (ex. *barbu*), entre consonnes (ex. *arbrisseau*) et devant *h* (ex. *abhorrible, abhorrer*) se prononce toujours [b] (cf. FOUCHÉ *Prononc.* 1959, p. 322 et 323). – B final : FOUCHÉ, p. 376, note : „Il est muet dans *radoub* [FÉR. 1768, FÉR. Crit. t. 1 1787 et LAND. 1834 y ajoutent *plomb, aplomb* et *rumb* de vent] et il se prononce [b] dans tous les autres cas : *baobab, cab, nabab, guib, naïb, rob, snob, club, tub*, [les mots étrangers] : *Achab, Assab, Joab* (...), *Jacob, Job, etc.*`` – FÉR. 1768 (cf. aussi LAND. 1834) signale : „Les Espagnols, et les Gascons à leur imitation, lui donnent le son de l'*v* consonne et prononcent *Boire* comme *Voire*. Les Allemands la font sonner [la lettre *b*] comme un *p* et disent *Poire*. FÉR. 1768 signale : „B ne redouble que dans *Abbé* et ses dérivés, *Abbesse, Abbaye, Abbatial*. On écrit aujourd'hui *Abaisser, Abatre, Abréger, Abreuver* et leurs dérivés avec un seul *b*.`` FÉR. Crit. t. 1 1787 écrit à ce sujet : „S'il arrive que cette consonne soit redoublée dans les mots *sabbat, rabbin, abbé* et ses dérivés, un seul *b*, et c'est le dernier, se fait entendre (cf. aussi WAILLY 1808, p. 356). Enfin FÉR. 1768 rappelle : „Le *b* ne s'écrit plus là où il ne se prononce pas. On écrivait autrefois *debte, debvoir, doute*, pour conserver l'étymologie; mais le *b* a abandonné ces mots, et autres semblables, depuis long-temps.``

**STAT. – Fréq. abs. littér.** : 1 618. **Fréq. rel. littér.** : XIX<sup>e</sup>s. : a) 2 008, b) 1 524; XX<sup>e</sup>s. : a) 1 781, b) 3 280.

**BBG.** – BACH.-DEZ. 1882. – Banque 1963. – BARBER. 1969. – BOUILLET 1859. – CHESN. 1857. – DUVAL 1959. – Électron. 1963-64. – Encyclop. méthod. Méd. t. 3 1790. – ESN. 1966. – FRANCE 1907. – FRANCK 1875. – GARNIER-DEL. 1961 [1958]. – GAY t. 1 1967 [1887]. – GEORGE 1970. – GOTTSCH. Redens. 1930, p. 354, 435. – Gramm. t. 1 1789. – GRAND. 1962. – GRUSS 1952. – LAITIER 1969. – LAL. 1968. – LE CLÈRE 1960. – LE ROUX 1752. – Méd. Biol. t. 1 1970. – MULLER 1966. – PLAIS.-CAILL. 1958. – ROUGNON 1935 (et p. 134, 163).